



RAPPORT ANNUEL 2023-2024
Conseil d'établissement
École alternative Papillon-d'Or

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est fier de vous présenter son rapport annuel. Ce document témoigne des émotions, des réflexions et du travail acharné qui ont marqué cette année. Il jette également les bases d'une école résiliente et tournée vers l'avenir. Cependant, notre mission ne s'arrête pas là ! Nous avons encore beaucoup à accomplir pour continuer à bâtir un environnement éducatif d'excellence.

La création de nouveaux comités et l'implication active des coéducateurs ont permis de réfléchir en profondeur sur l'avenir et les fondements de Papillon d'Or. Les travaux en cours sont guidés par des valeurs essentielles : l'alternativité et le respect de l'identité de chacun au sein de notre communauté.

Aussi, je tiens à exprimer ma gratitude pour l'engagement et le courage des parents cogestionnaires, du personnel et de l'équipe de direction. Grâce à leur rigueur et à leur dynamisme, ils ont su contribuer aux transformations, certes difficiles mais indispensables, de notre école. J'adresse également mes remerciements aux parents qui, par leur opposition déterminée, jouent un rôle essentiel en préservant l'esprit alternatif, ainsi qu'à ceux qui, par leur présence discrète, renforcent le tissu communautaire de Papillon d'Or.

Je salue également les familles qui ont choisi de suivre un autre chemin, qui, au fil des années, ont su insuffler bienveillance, partage et curiosité au sein de notre milieu de vie.

L'école alternative doit continuer à poursuivre sa mission et à nourrir nos rêves d'une communauté forte et consciente, en portant haut les valeurs de coopération, d'inclusion et d'innovation. Dans les mois à venir, vous pourrez expérimenter diverses approches pédagogiques qui mettent l'accent sur le développement personnel de l'enfant, la responsabilisation des élèves, l'autonomie et la collaboration entre coéducateurs, en cohérence avec notre projet éducatif.

Alors que nous entamons une nouvelle année, je vous invite à devenir des agents de changement et à faire preuve d'audace et d'innovation pour notre école, qui a toujours su se réinventer au rythme des familles qui la composent. Ensemble, coéducateurs, enseignants, personnel de soutien et direction, mettons l'épaule à la roue pour offrir à nos enfants un modèle fort de créativité et de mobilisation, les encourageant ainsi à devenir des citoyens responsables et engagés.

Bonne année à toutes et à tous,

Marie-Laure Aubin

Présidente du conseil d'établissement de l'école alternative Papillon d'Or

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Mme Marie-Laure Aubin	Parent, présidente
Mme Annie Mercier	Parent, vice-présidente
Mme Wina Jacob	Parent, membre
M. Tommy Secours	Parent, membre
Mme Isabelle St-Pierre	Parent, substitut
Mme Valérie Bonneau	Parent, substitut
M. Henry Jacob	Communauté, membre (démission en cours d'année)
Mme Julie Lecomte	Enseignante, membre
Mme Stéphanie Malenfant Mainville	Enseignante, membre
Mme Élisabeth Soumis	Enseignante, substitut
Mme Lise Baillargeon	Enseignante, substitut
Mme Océane Corno	Enseignante, substitut
Mme Angélica Hébert Piché	Enseignante, substitut
Mme Annik Morin	Enseignante, substitut
Mme Véronic Beaucage	Enseignante, substitut
Mme Kally Lavoie	Enseignante, substitut
Mme Isandrelle Berger	Enseignante, substitut
Mme Cindy Sayeur	Enseignante, substitut
Mme Caroline Désilets	Soutien, membre
Mme Maude Pépin-Poirier	Soutien, substitut
Mme Danielle Picard	Responsable du service de garde, membre

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
10 octobre 2023	Ordinaire
15 novembre 2023	Ordinaire
18 décembre 2023	Ordinaire
24 janvier 2024	Ordinaire
4 mars 2024	Ordinaire
27 mars 2024	Extraordinaire
17 avril 2024	Ordinaire
14 mai 2024	Ordinaire
11 juin 2024	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Mars 2024	Adoption	Séance extraordinaire
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Octobre 2023	Adoption	Le plan de lutte sera révisé à l'automne 2024 selon les nouveaux encadrements ministériels
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2024	Présentation	
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2024	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2024	Présentation	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2024	Approuvé	Un achat regroupé est effectué pour le matériel utilisé en classe. L'étui à crayon et son contenu doivent être acheté par les parents.
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mai 2024	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Régulier	Consultations	Étant une école alternative, la cogestion est un fondement dans nos pratiques. Le conseil consulte régulièrement la direction sur des avis en pouvoir d'initiative.
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Septembre 2023 Novembre 2023 Janvier 2024	Présentation et adoption	Étant une école alternative, la cogestion et la coéducation sont des fondements de nos pratiques. L'ensemble des mandats des comités où siègent de parents sont présentés au conseil d'établissement. Novembre : formation d'un sous-comité concernant la levée de fonds. Janvier : transformation du mandat du sous-comité Ad-Hoc en un comité de corédaction de l'enjeu 2 du projet éducatif.
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Avril 2024		
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Ne s'est pas appliqué durant l'année scolaire en cours et pour l'année à venir.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Chaque séance	Présentation	Les procès-verbaux du conseil sont rendus publics sur le site internet de l'école.
Transmission de documents à l'intention des parents	Chaque séance	Présentation	Les faits-saillants du conseil sont publiés dans l'infolettre mensuellement.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Mai 2024	Approbation	La grille-matières a été approuvée par les membres du conseil.
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Décembre 2023	Présentation	Présentation d'un plan de communication qui est en travaux pour faciliter nos modalités de communication interne et avec les parents.

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	Mars 2024 Mai 2024	Adoption Approbation	Adoption du projet éducatif en mars et approbation de la grille-matières en mai.
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Automne 2023		
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Mai 2024	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Septembre 2023 et à chaque séance	Approbation	Étant une école alternative, l'implication des parents est un facteur important de notre organisation. Des activités ont lieu très régulièrement avec les groupes-classes, quelques élèves ou l'ensemble de l'école. Selon nos modalités établies, des présentations ou des approbations ont lieu lors des séances du conseil.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	Septembre 2023 et à chaque séance	Approbation	Étant une école alternative, l'implication des parents est un facteur important de notre organisation. Des activités ont lieu très régulièrement avec les groupes-classes, quelques élèves ou l'ensemble de l'école. Selon nos modalités établies, des présentations ou des approbations ont lieu lors des séances du conseil.
Consultation des parents	Printemps 2024	Consultation	L'Organisme de participation des parents a passé un sondage auprès de l'ensemble des parents de l'établissement concernant nos modalités alternatives afin de soutenir les travaux de rédaction du projet éducatif.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Juin 2024	Consultation	Un sondage a été transmis aux élèves. Les résultats sont à être complétés.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Septembre 2023 et à chaque séance	Approbation	Étant une école alternative, l'implication des parents est un facteur important de notre organisation. Des activités ont lieu très régulièrement avec les groupes-classes, quelques élèves ou l'ensemble de l'école. Selon nos modalités établies, des présentations ou des approbations ont lieu lors des séances du conseil.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Quelques séances	Approbation	Le conseil permet la location de l'établissement scolaire à des tiers.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Septembre 2023	Approbation	Le conseil mandate le comité financement à l'organisation des activités de levées de fonds.
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2024	Adoption	Présentation du budget 2023-2024 et adoption du budget initial de 2024-2025
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 Résultats obtenus

Tout au long de l'année scolaire 2023-2024, le conseil d'établissement, les différents comités de l'école ainsi que l'équipe de direction soutenue et accompagnée par le Centre de services scolaire ont poursuivi leurs travaux de restructuration de l'alternativité dans notre milieu.

Les différentes consultations, les rencontres de comités ainsi que les travaux du comité de rédaction de l'enjeu 2 du projet éducatif ont permis de poursuivre nos réflexions et la mise en place de structures et de procédures stables et pérennes. L'actualisation du projet éducatif a aussi permis de revisiter nos fondements ainsi que nos valeurs dans notre école.

L'actualisation d'un plan de communication et de structures favorisant l'implication des parents dans l'établissement permettront de poursuivre nos transformations et ainsi répondre à nos obligations légales et aux encadrements et politiques.

PORTRAIT DE LA RÉUSSITE

FRANÇAIS | PRIMAIRE

	Juin 2022		Juin 2024	
	TOTAL	GARÇONS	TOTAL	GARÇONS
TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE				
4e année – Français écriture, langue d’enseignement	91.7 %	80 %	85.7 %	100 %
6e année – Français écriture, langue d’enseignement	100 %	100 %	81.8 %	50 %
TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE JUIN 2024				
1 ^{re} année	N / A ²	N / A	100 %	100 %
2 ^e année	N / A	N / A	92.9 %	88.9 %
3 ^e année	N / A	N / A	84.6 %	60 %
4 ^e année	N / A	N / A	92.9 %	100 %
5 ^e année	N / A	N / A	100 %	100 %
6 ^e année	100 %	100 %	72.7 %	25v
	Juin 2022		Juin 2024	
TAUX DE VULNÉRABILITÉ³ EN ÉCRITURE JUIN 2024 (60 À 69 %)	TOTAL	GARÇONS	TOTAL	GARÇONS
1 ^{re} année	N / A	N / A	21.4 %	28.6 %
2 ^e année	N / A	N / A	14.2 %	22.2 %
3 ^e année	N / A	N / A	30.8 %	20 %
4 ^e année	N / A	N / A	28.6 %	25 %
5 ^e année	N / A	N / A	25 %	42.9 %
6 ^e année	12.5 %	0 %	27.3 %	25 %

	Juin 2022		Juin 2024	
	TOTAL	GARÇONS	TOTAL	GARÇONS
TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE				
4e année – Français lecture, langue d’enseignement	91.6 %	80 %	92.8 %	75 %
6e année – Français lecture, langue d’enseignement	100%	N / A	63.6 %	25 %
TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE JUIN 2024				
1 ^{re} année	N / A	N / A	92.9 %	85.7 %
2 ^e année	N / A	N / A	78.6 %	66.7 %
3 ^e année	N / A	N / A	92.3 %	100 %
4 ^e année	N / A	N / A	78.6 %	50 %
5 ^e année	N / A	N / A	66.7 %	42.9 %
6 ^e année	100 %	100 %	63.6 %	25 %
	Juin 2022		Juin 2024	
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN LECTURE JUIN 2024 (60 À 69 %)	TOTAL	GARÇONS	TOTAL	GARÇONS
1 ^{re} année	N / A	N / A	7.1 %	14.3 %
2 ^e année	N / A	N / A	21.4 %	33.3 %
3 ^e année	N / A	N / A	7.7 %	0 %
4 ^e année	N / A	N / A	21.4 %	50 %
5 ^e année	N / A	N / A	33.4 %	57.2 %
6 ^e année	37.5 %	20 %	18.2 %	25 %

² Les élèves de 1^{ère} à 6^e année se sont vu attribuer une côte au bulletin plutôt qu’une note chiffrée. La note en pourcentage était seulement attribuée à la fin de leur parcours scolaire à Papillon-d’Or. La conformité aux bulletins chiffrés s’est faite à partir de l’année scolaire 2022-2023. Le présent portrait de la réussite indique N/A (Non applicable) autre que pour les élèves de 6^e année ou pour les épreuves ministérielles.

³ En juin 2022 la vulnérabilité était établit entre 60 et 73. En juin 2024, la vulnérabilité a été revisité entre 60 % et 70 %.

PORTRAIT DE LA RÉUSSITE

MATHÉMATIQUE | PRIMAIRE

	Juin 2022		Juin 2024	
TAUX DE RÉUSSITE EN RÉSOUDRE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE	TOTAL	GARÇONS	TOTAL	GARÇONS
6e année - Résoudre une situation-problème mathématique	100 %	100 %	100 %	100 %
TAUX DE RÉUSSITE EN RÉSOUDRE JUIN 2024				
1 ^{re} année	N / A ⁴	N / A	100 %	100 %
2 ^e année	N / A	N / A	100 %	100 %
3 ^e année	N / A	N / A	92.3 %	80 %
4 ^e année	N / A	N / A	92.9 %	75 %
5 ^e année	N / A	N / A	100 %	100 %
6 ^e année	100 %	100 %	90.9 %	100 %
	Juin 2022		Juin 2024	
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN RÉSOUDRE JUIN 2024 (60 % à 69%)	TOTAL	GARÇONS	TOTAL	GARÇONS
1 ^{re} année	N / A	N / A	0 %	0 %
2 ^e année	N / A	N / A	7.1 %	11.1 %
3 ^e année	N / A	N / A	38.5 %	40 %
4 ^e année	N / A	N / A	0 %	0 %
5 ^e année	N / A	N / A	16.7 %	14.3 %
6 ^e année	12.5 %	0 %	27.3 %	50 %

	Juin 2022		Juin 2024	
TAUX DE RÉUSSITE EN RAISONNER, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE	TOTAL	GARÇONS	TOTAL	GARÇONS
6e année - Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques	100%	100%	72.7 %	50 %
TAUX DE RÉUSSITE EN RAISONNER JUIN 2024				
1 ^{re} année	N / A	N / A	100 %	100 %
2 ^e année	N / A	N / A	92.9 %	88.9 %
3 ^e année	N / A	N / A	92.3 %	80 %
4 ^e année	N / A	N / A	92.9 %	75 %
5 ^e année	N / A	N / A	100 %	100 %
6 ^e année	100 %	100 %	81.8 %	50 %
	Juin 2022		Juin 2024	
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN RAISONNER JUIN 2024 (60 % à 69%)	TOTAL	GARÇONS	TOTAL	GARÇONS
1 ^{re} année	N / A	N / A	7.1 %	14.3 %
2 ^e année	N / A	N / A	0 %	0 %
3 ^e année	N / A	N / A	22.5 %	20 %
4 ^e année	N / A	N / A	0 %	0 %
5 ^e année	N / A	N / A	16.6 %	14.3 %
6 ^e année	12.5 %	0 %	18.2 %	25 %

⁴ Les élèves de 1^{ère} à 6^e année se sont vu attribuer une côte au bulletin plutôt qu'une note chiffrée. La note en pourcentage est seulement attribuée à la fin de leur parcours scolaire à Papillon-d'Or. La conformité aux bulletins chiffrés s'est faite à partir de l'année scolaire 2022-2023.